

Département de la Dordogne
DOSSIER D'INVENTAIRE
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

CONSEIL DEPARTEMENTAL
Conseil d' Architecture d' Urbanisme
et d' Environnement de la Dordogne
(C.A.U.E. 24)

LA PIERRE ANGULAIRE
Génération mouvement
(Fédération de la Dordogne)
(Association loi de 1901)



Arrondissement : Bergerac
Canton : Villamblard
Commune : Saint Martin des Combes
Lieu-dit : Le Bourg (Cimetière)
Edifice : Porche

DOSSIER N°

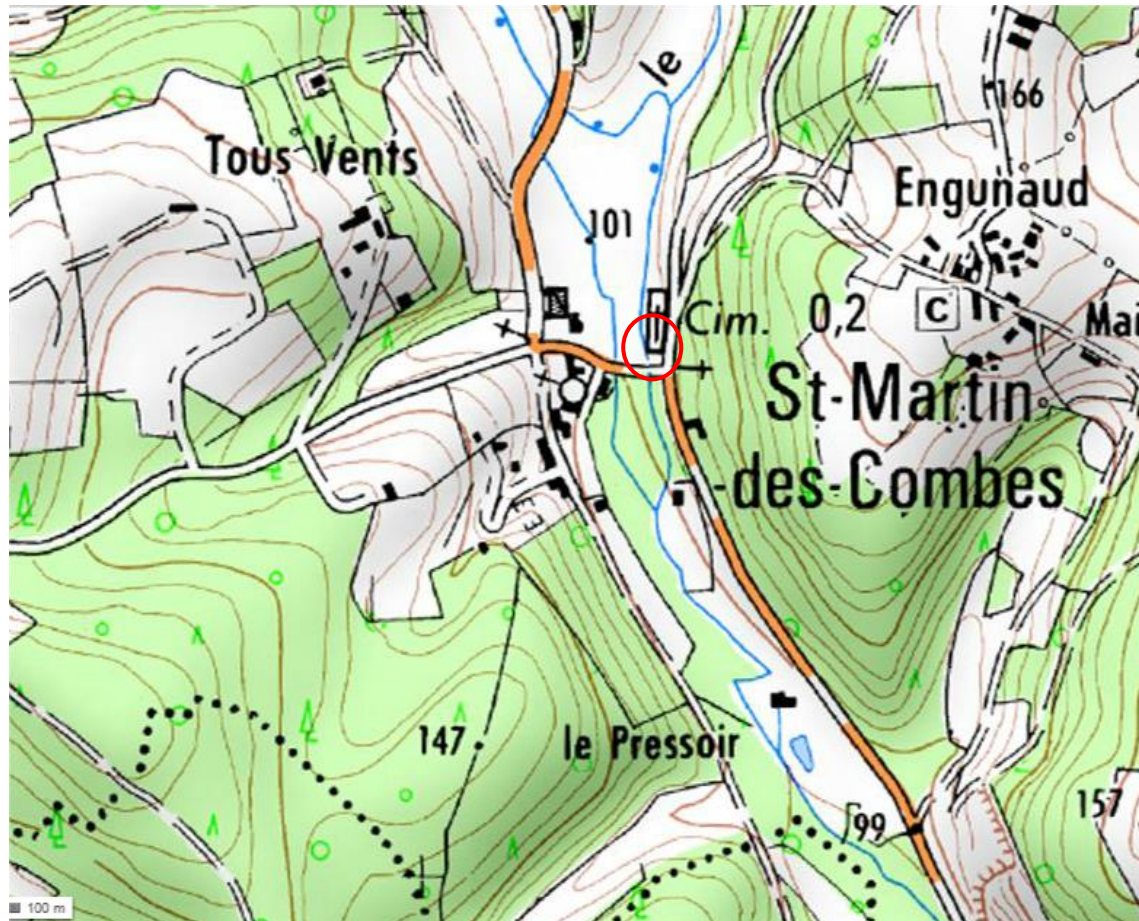
LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Cartes IGN 1/25000 série bleue extraite de Géoportail

Longitude (référée au méridien international) : 0° 36' 59,56'' E

Latitude Nord : 44° 57' 23,98'' N

Altitude : 105 m



LOCALISATION CADASTRALE

Cadastre en date du

Echelle : 1/2500

Section AN

Feuille n° 01

Parcelle N° 120

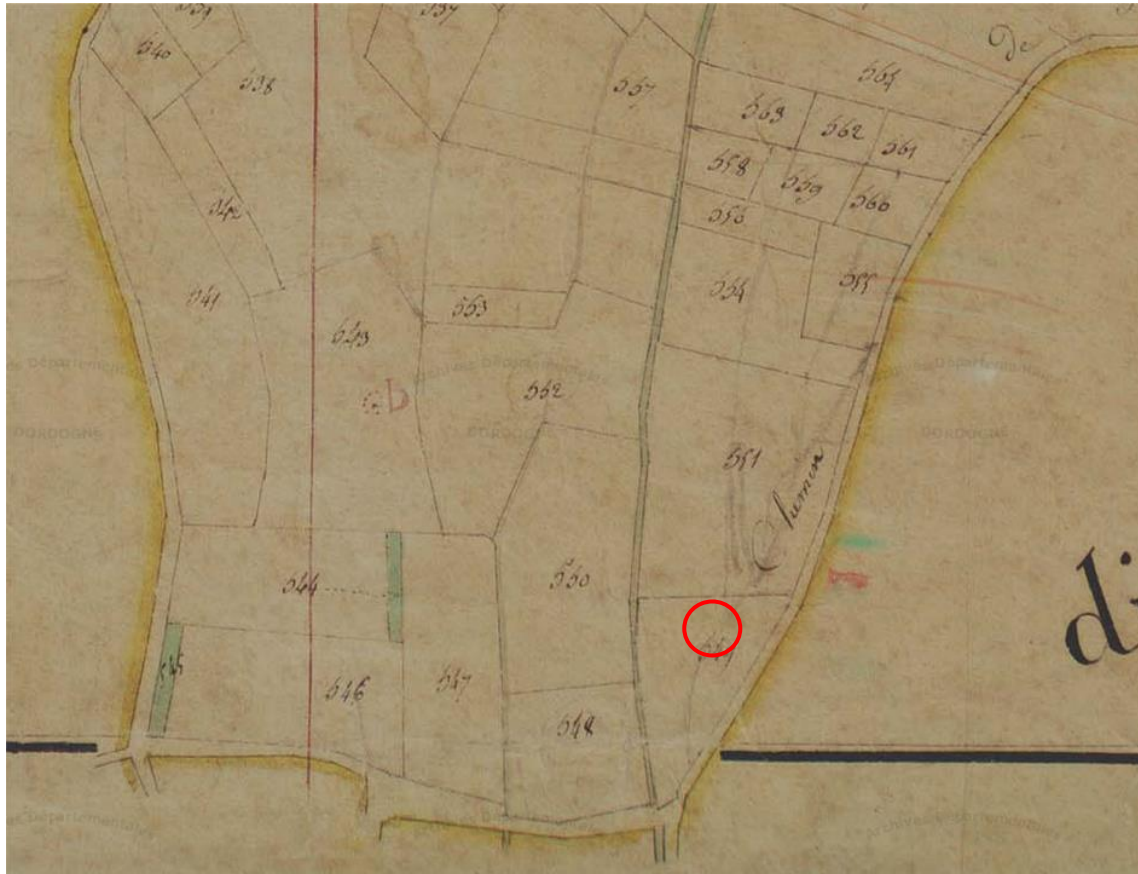
Superficie

Nature :

Propriétaire : Commune

N



LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE**Cadastre en date du 5 avril 1829****Echelle : 1/2500****Section : C le Bourg****Feuille N° : 1****Parcelle N° : 549****Superficie :****Nature : Terre****Propriétaire : Ducheyron du Pavillon**

GEOPORTAIL

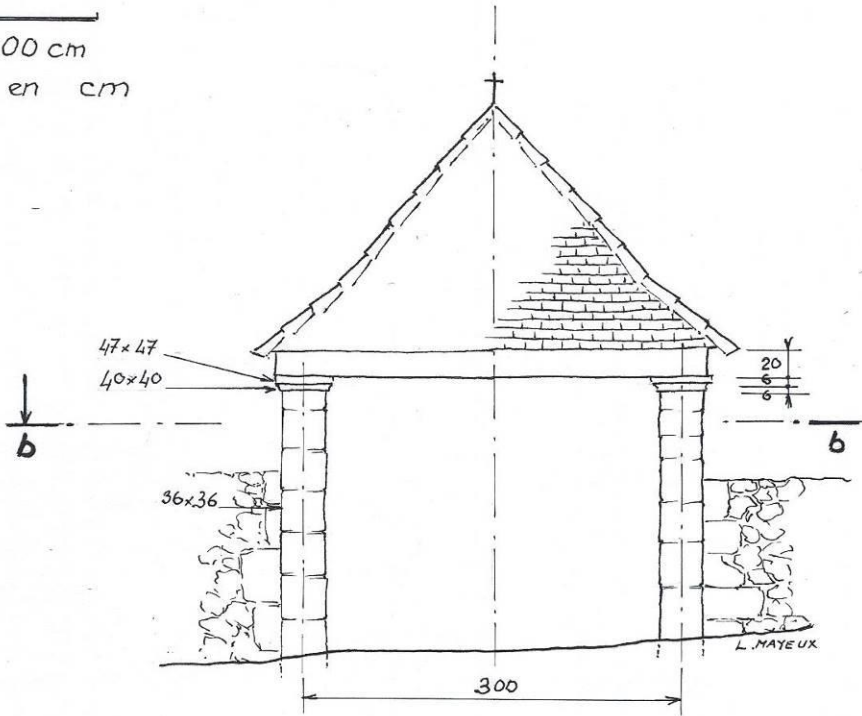


DESCRIPTIF GRAPHIQUE

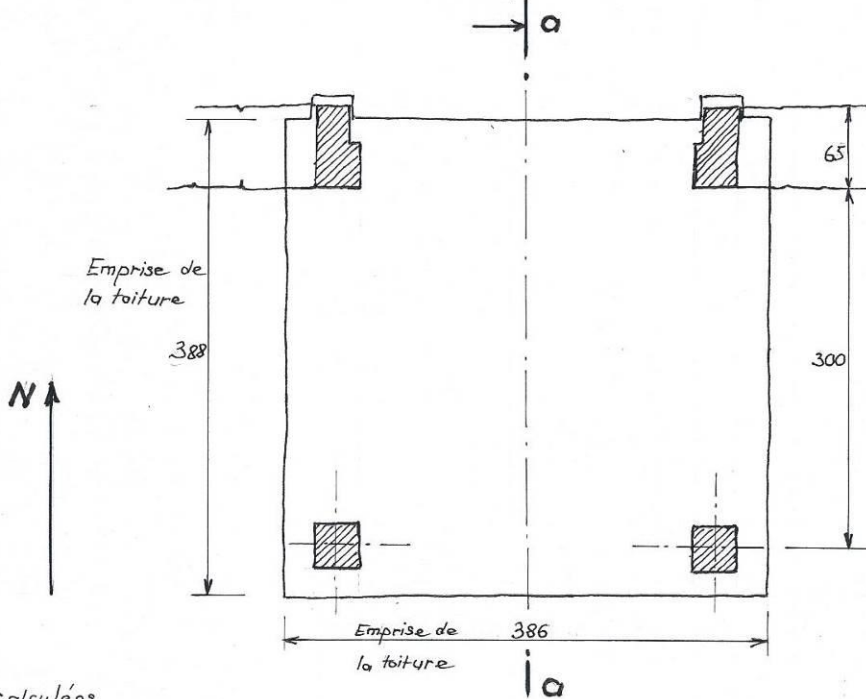
PORCHE DU CIMETIERE SAINT MARTIN DES COMBES

Echelle 1/50

100 cm
Cotes en cm

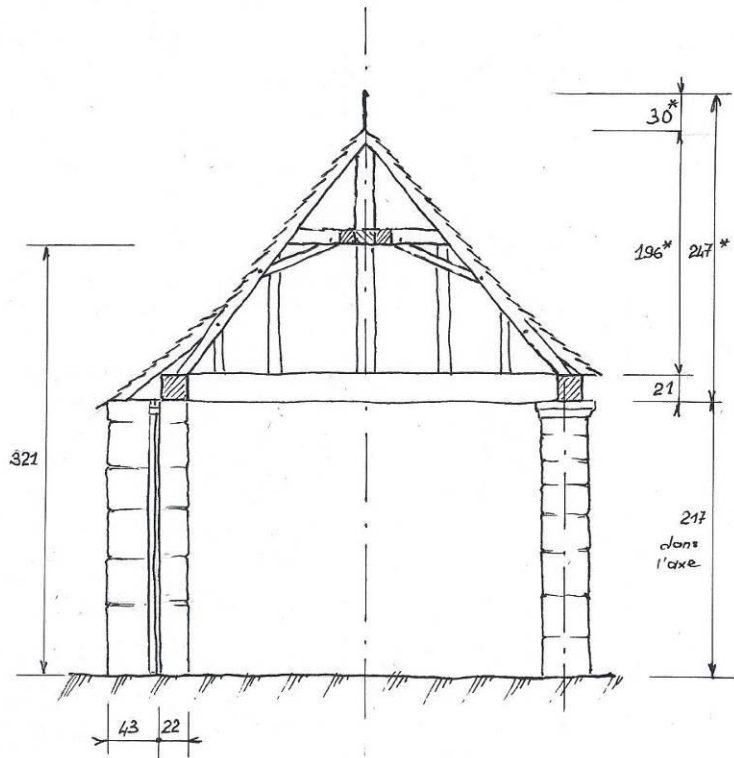


Coupe b



* Cotes calculées

Coupe a



DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE

Vue du nord, depuis le cimetière



Vue du sud-ouest



Charpente vue de l'ouest



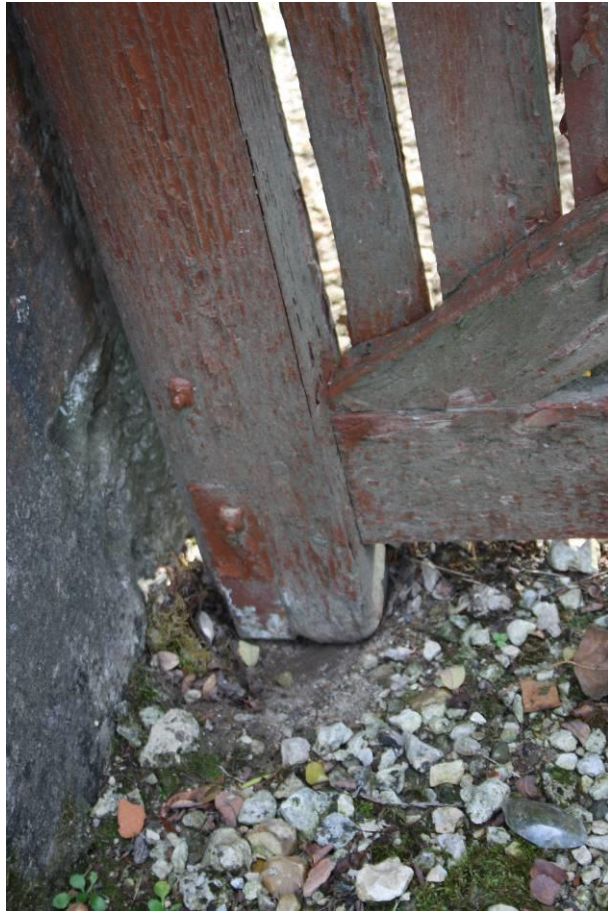
Enrayure



Panne sablière chevrons et coyaux



Palier supérieur du portail



Palier inférieur (Platine)



Epi de faîtage

DESCRIPTIF

Ce porche est installé à l'entrée sud du « nouveau » cimetière, en bordure du bourg de Saint Martin des Combes. Il est situé dans l'axe nord-sud de celui-ci, en limite d'une petite parcelle qui se trouve entre la route de Beauregard et Bassac et ce qui semble être le bief amont d'un moulin installé en dérivation du ruisseau Le Cousin (peut-être aussi dénommé le Saint Martin).

Il se présente sous la forme d'un petit hangar de plan carré couvert d'un toit en pavillon. Il est posé sur quatre piliers constitués de gros moellons de pierre calcaire soigneusement équarris. Ceux du côté sud sont de section carrée avec chapiteau mouluré en cavet droit, et ceux du côté nord sont de section rectangulaire, engagés dans le mur du cimetière, et présentent une feuillure pour recevoir le portail. Le débordement de l'emprise du toit qui en résulte est protégé par trois rangées de tuiles plates.

La charpente de la toiture est en bois de réemploi pour les grosses sections et en bois de brin pour les petites sections, essentiellement les chevrons, arbalétriers faisant fonction de chevrons et coyaux. Elle est assemblée à tenons et mortaises chevillés. Elle repose sur quatre pannes sablières assemblées à mi-bois qui portent deux fermes traditionnelles qui se croisent dans l'axe du bâtiment et quatre demi-fermes d'arêtier. En plus des arbalétriers qui font fonction de chevron, il y a quatre chevrons par pan de toiture.

L'enrayure est constituée des entrails retroussés des fermes (qui fonctionnent peut-être en faux entrails, la triangulation étant assurée par les pannes sablières). Elle est reliée à celles-ci par des aisseliers. Un poinçon assure l'assemblage des arbalétriers et descend jusqu'à l'enrayure sans y être engagé.

Des coyaux importants soutiennent le débordement de la couverture, constituée de 22 rangées de tuiles plates au nombre de 22 à l'égout, posées sur des liteaux. Chaque arêtier est couvert de 9 tuiles canal.

L'épi de faitage est une petite croix en fer forgé.

Le portail, à deux vantaux identiques, est fabriqué en lattes de bois fixées sur un cadre également en bois articulé par une charnière traditionnelle comme on en voit aux anciennes portes de grange :

- en partie supérieure, un tourillon tourné dans le montant est guidé par un étrier métallique
- en partie basse, un pivot métallique boulonné sur le même montant repose sur une platine. Bien que cette platine ne soit pas visible, il est fort probable qu'elle soit constituée d'une plaque métallique scellée dans le seuil de la porte.

HISTORIQUE

Les Archives départementales détiennent la délibération du conseil municipal de Saint Martin des Combes du 30 juillet 1842 relative à un échange de terrain avec monsieur Ducheyron du Pavillon pour la création d'un nouveau cimetière en remplacement de celui situé au chef-lieu de la commune et adossé aux maisons d'habitation, le procès-verbal de l'enquête publique relative à la localisation du nouveau cimetière, le plan de sa situation et l'arrêté préfectoral n° 223 du 8 avril 1844 autorisant sa création.

La nature des matériaux et la qualité du travail réalisé sur ce porche autorisent à considérer que sa construction est relativement ancienne, probablement au XIX^e siècle. Dans ces conditions, il a pu être bâti dès la création du nouveau cimetière ou dès les années suivantes.

DEVENIR DE L'INSTALLATION

Ce petit bâtiment est en très bon état, tout comme le reste du patrimoine bâti de la commune qui apparaît très soucieuse de sa bonne conservation. Il ne nécessite pas la moindre restauration et sa pérennité est assurée.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**Nom et prénom des rédacteurs :**

Aliette Grelier
Marylène Beau
Josette Mayeux
Luc Mayeux

Dossier achevé le 3 novembre 2016

Date de dépôt au CAUE